

PARLONS Régime de retraite

Résultats de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013

L'évaluation actuarielle du Régime de retraite de Postes Canada (le Régime) au 31 décembre 2013 a été effectuée par l'actuaire du Régime, soit Mercer, à la fin du mois de juin et elle a été déposée auprès des organismes fédéraux de réglementation. L'évaluation met à jour les estimations fournies aux participants au Régime dans le Rapport aux participants 2013.

L'évaluation révèle que le Régime compte un ratio de capitalisation sur le plan de la continuité de 98 %. De ce fait, selon une approche à long terme, le Régime présente un déficit de 296 millions de dollars en ce qui a trait à ses futures obligations au titre des prestations de retraite.

L'évaluation examine également le Régime sur le plan de la solvabilité, ce qui signifie que la santé du Régime est évaluée comme si ce dernier avait pris fin en date du 31 décembre 2013.

En utilisant la valeur de marché des actifs, le Régime présente un déficit de 5 milliards de dollars, pour un ratio de solvabilité de 79,3 %.

Le déficit de solvabilité devant être capitalisé, selon la méthode prescrite du ratio de solvabilité moyen sur trois ans, s'élève à 6,3 milliards de dollars, pour un ratio moyen de solvabilité de 73,9 %. Malgré le meilleur rendement annuel du capital investi depuis la création du Régime, le déficit a augmenté par rapport au résultat de 5,9 milliards de dollars l'année dernière. Pour obtenir d'autres renseignements au sujet du déficit de solvabilité, consultez votre Rapport aux participants 2013.

Deux principales raisons expliquent pourquoi le Régime continue de faire face à un déficit de solvabilité devant être capitalisé.

Tout d'abord, Postes Canada offre aux participants au Régime une indexation complète de leurs prestations de retraite. Cette garantie de protection contre l'inflation augmente les obligations et les besoins de financement connexe, ce qui demeure très coûteux pour le Régime. De plus, les gens vivent plus longtemps. En 2013, l'actuaire du Régime a mis à jour les hypothèses concernant la durée de vie des participants au Régime et la période durant laquelle ils reçoivent des prestations de retraite. Ce changement était requis par l'Institut canadien des actuaires pour tenir compte de la longévité accrue. Le résultat s'est traduit par une augmentation de l'estimation des obligations au titre des prestations de retraite de Postes Canada.

En vertu des exigences de la législation entourant les régimes de retraite, les répondants de régimes, comme Postes Canada, doivent financer tout déficit de solvabilité sur une période de cinq ans en effectuant des paiements spéciaux. En février 2014, le gouvernement du Canada a adopté un règlement qui accorde à Postes Canada un allègement des paiements spéciaux au Régime pendant quatre ans (soit de 2014 à 2017). Sans allègement, Postes Canada aurait eu à effectuer des paiements spéciaux d'environ 1,3 milliard de dollars en 2014 et la Société ne dispose pas de cette somme. Cette année, les cotisations de Postes Canada s'élèveront à environ 250 millions de dollars pour les

Suite en page 2

Une Société solide et concurrentielle est la meilleure garantie d'un Régime viable.

Dans ce numéro

Membres du volet à CD – Profitez-vous des avantages du REV?	2
Votre livret d'information, nouvelles éditions de 2014	2
Rendement des placements pour la période du 1 ^{er} avril au 30 juin 2014	3
Amélioration du site Web du Régime de retraite – À venir cet automne	4
Comment nous comparons-nous aux autres régimes de retraite?	4
Le Conseil consultatif des pensions sur le Web	4
Vous songez à votre retraite?	5
Participants au volet à prestations déterminées : Ne retardez pas votre demande de service accompagné d'option	5
Mythe et fait	6
Rappel : Tenez à jour les renseignements de vos bénéficiaires	6

Restrictions : Dans cette publication, la mention Régime désigne le Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes. Les prestations exactes que vous recevez du Régime sont régies par le texte officiel du Régime qui est la référence finale dans tous les cas de différends. Pour obtenir plus de renseignements, visitez le site www.retraitepsc.com. Vous pouvez aussi consulter votre relevé personnel de prestations de retraite et Votre livret d'information.

Suite de la page 1

coûts des prestations pour service courant et les cotisations des employés s'élèveront à environ 234 millions de dollars.

Une Société solide et concurrentielle est la meilleure garantie d'un Régime viable. En décembre 2013, Postes Canada a mis en place le plan d'action en cinq points pour transformer ses activités et assurer l'avenir des services postaux pour tous les Canadiens. Postes Canada doit également restructurer le Régime de retraite pour veiller à ce qu'il soit abordable et viable pour les participants au Régime et pour la Société. Pour obtenir plus de renseignements sur l'approche à l'égard de la restructuration du Régime, consultez le numéro de juillet 2014 du bulletin *Accent sur nos affaires*, qui a été envoyé à votre domicile et qui est accessible sur le site www.retraitescp.com.

Pour plus de renseignements concernant le Régime et les évaluations actuarielles, consultez le Rapport aux participants 2013, qui a été envoyé à votre domicile en juin et qui est accessible sur le site www.retraitescp.com.

Membres du volet à CD – Profitez-vous des avantages du REV?

Lancé en février dernier, le Régime d'épargne volontaire (REV) aide les participants au volet à contributions déterminées (CD) à épargner plus d'argent de plus d'une façon.

- Cotisez jusqu'à 6 % de votre rémunération par le biais de prélèvements automatiques sur votre paie en plus de vos cotisations facultatives au volet à CD du Régime.
- Économisez sur vos impôts immédiatement. Les cotisations sont déductibles d'impôt, jusqu'à concurrence de votre plafond de cotisations aux REER. Lorsque vous cotisez à l'aide de retenues salariales, vos cotisations sont déduites avant le calcul de votre impôt; vous profitez donc d'économies d'impôt sur votre paie immédiatement.
- Tirez avantage des frais de gestion des placements moins élevés d'un régime collectif par rapport à ceux de fonds individuels offerts par les institutions financières. Cela permet à vos fonds de croître plus rapidement.

Le REV complète bien le volet à CD pour vous aider à atteindre votre objectif d'épargne-retraite. Pour obtenir plus de renseignements ou pour vous inscrire, communiquez avec le Centre de soutien à la clientèle de la Financière Sun Life en composant le 1 866 733-8612.



Votre livret d'information, nouvelles éditions de 2014

Les livrets d'information du régime de retraite ont été mis à jour en 2014.

Votre livret d'information – Prestations déterminées est dorénavant disponible sur le site www.retraitescp.com sous la rubrique « Publications ».

Votre livret d'information – Cotisations déterminées sera disponible à l'automne sur le site www.retraitescp.com dans la nouvelle section portant sur le volet à cotisations déterminées.

Ces livrets vous aideront à mieux comprendre votre Régime de retraite de Postes Canada et son fonctionnement. Utilisez-les à titre de référence et pour vous guider lorsque vous devrez prendre des décisions à propos de votre Régime et de la planification de votre retraite.

Ils comprennent des renseignements importants sur des sujets tels que l'adhésion au Régime, les cotisations, les événements du travail ou de la vie et les prestations de retraite. Vous y trouverez également une liste utile des coordonnées importantes.

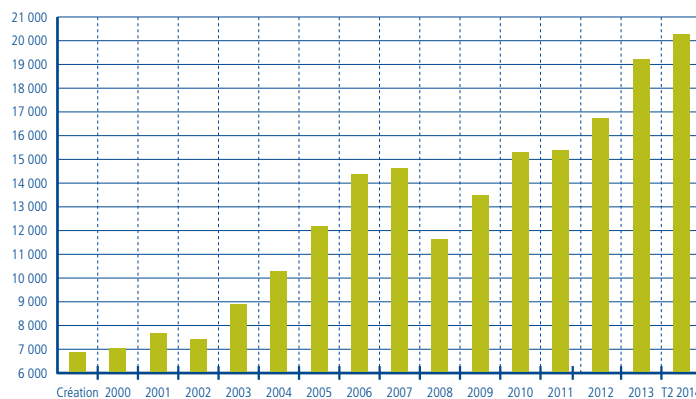
Conjoncture du marché

Au cours du deuxième trimestre de 2014, les marchés des actions ont connu une hausse. L'indice composé S&P/TSX canadien a connu une hausse de 6,4 %. En termes de dollars canadiens, l'indice S&P 500 aux États-Unis a connu une hausse de 1,6 %, et l'indice EAEO a connu une hausse de 0,5 %. L'indice Univers obligataire FTSE TMX Canada a augmenté de 2,0 % pendant le trimestre. La Banque du Canada a maintenu les taux d'intérêts à un niveau stable de 1,0 %. Le tableau suivant fait état du rendement de la caisse du Régime (pourcentage de rendement).

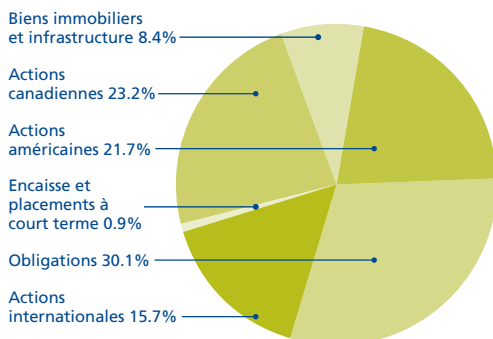
Catégorie d'actif	Valeur de marché (en millions de dollars)	2014 avril-juin (%)	2014 cumul (%)	2013 année (%)	2012 année (%)	2011 année (%)	2010 année (%)	2009 année (%)
Revenu fixe								
Encaisse et placements à court terme	188,9	0,3	0,5	1,0	1,0	1,0	1,0	1,7
Obligations	6 096,2	2,3	5,7	-2,0	4,6	10,5	7,7	8,7
Actions								
Actions canadiennes	4 696,8	5,9	11,4	20,3	7,3	-9,1	15,2	33,0
Actions américaines	4 386,5	-0,2	5,2	44,2	14,7	3,1	9,5	9,9
Actions internationales	3 192,2	1,0	6,1	24,0	17,8	-12,7	4,0	16,3
Biens immobiliers et infrastructure	1 693,1	1,5	3,2	11,3	15,2	15,0	15,1	-9,1
Total du Régime de pension agréé	20 253,7	2,56	6,64	16,88	10,13	0,19	10,38	16,19
Indice de référence		3,07	7,16	14,00	8,51	0,78	9,85	15,79

Points saillants des placements

- Pour le deuxième trimestre, le taux de rendement de la caisse se situait à 2,56 % par rapport à l'indice de référence de 3,07 %. Jusqu'à présent, la caisse de retraite a augmenté de 6,64 % par rapport à l'indice de référence de 7,16 %.
- Au 30 juin 2014, la caisse avait un actif de 20 253,7 millions de dollars.
- Le Régime a eu des sorties d'argent nettes de 110,0 millions de dollars au cours du deuxième trimestre. Les actions américaines ont été réduites de 50,1 millions de dollars, le compte de couverture de change de 36,1 millions et l'encaisse et placements à court terme de 96,0 millions. Affectés aux actions internationales ont été 50,0 millions de dollars. Quant aux actifs non traditionnels, 30,4 millions de dollars ont été affectés à des sociétés à capital fermé, tandis que 7,8 millions ont été prélevés des biens immobiliers et 0,4 millions prélevés de l'infrastructure.



Composition de l'actif



Points saillants de la composition de l'actif

- Au 30 juin 2014, 69,0 % de l'actif ont été affectés à des actions, à des biens immobiliers et à l'infrastructure comparativement à la composition de l'actif visée de 62,5 %. Les actions canadiennes représentaient 23,2 % du total, les actions américaines, 21,7 %, les actions internationales, 15,7 % et les biens immobiliers et l'infrastructure, 8,4 %.
- Un pourcentage de l'actif de 31,0 % a été investi dans des obligations et des placements à court terme, par rapport à une composition de l'actif visée de 37,5 %. Ce chiffre comprend 5,8 % d'obligations à rendement réel, 24,3 % d'obligations nominales et 0,9 % d'encaisse et placements à court terme.

Amélioration du site Web du Régime de retraite – À venir cet automne

Nous sommes très enthousiastes à l'approche du lancement du nouveau site www.retraitecp.com. Le nouveau site Web vous permettra de naviguer et de trouver les renseignements dont vous avez besoin plus facilement. Sa nouvelle allure contemporaine s'harmonise bien aux autres sites Web de Postes Canada.

Le site continuera d'offrir la même information que nos participants veulent et utilisent, comme le calculateur du Régime de retraite, les options de retraite, les renseignements sur le relevé personnel de prestations de retraite et les coordonnées pour nous joindre.

Parmi les nouveautés seront des pages conçues pour les participants au volet à cotisations déterminées, au Régime d'épargne-retraite collectif et au nouveau Régime d'épargne volontaire (REV).

Nous achevons d'effectuer les améliorations du site. Visitez le site www.retraitecp.com plus tard cet automne pour voir sa nouvelle apparence.



Comment nous comparons-nous aux autres régimes de retraite?

Selon CEM Benchmarking Inc., les équipes du Service des pensions et de la Division des placements de la caisse de retraite fournissent des services à des coûts raisonnables et reçoivent une cote élevée par rapport à ceux des autres régimes de retraite au Canada et dans le monde.

CEM Benchmarking Inc. est une entreprise indépendante qui effectue des examens annuels des grands régimes de retraite dans le monde entier. L'entreprise compare les niveaux de service et les coûts d'administration des régimes de retraite et produit des rapports sur les résultats. Le Régime de retraite de Postes Canada a participé au sondage de 2013 et a obtenu ces résultats :

	Postes Canada	Moyenne du groupe de pairs
Frais administratifs par participant	138 \$	196 \$
Cote des services aux participants (sur un total de 100)	78	75
Coûts de gestion des placements (par tranche de 100 \$ de la moyenne des actifs)	0,32 \$	0,43 \$

En 2013, le Régime de retraite de Postes Canada a obtenu la 11^e place par rapport aux 100 principaux régimes de retraite canadiens pour ce qui est du total des actifs du Régime. Il s'agit du plus important régime de retraite offert par un seul employeur au Canada.

Source: Benefits Canada

Le Service des pensions et la Division des placements se servent de ces renseignements pour comprendre notre position par rapport aux autres régimes de retraite et aux meilleures pratiques de l'industrie, et pour améliorer nos services.

Le Conseil consultatif des pensions sur le Web

Le Conseil consultatif des pensions vous invite à visiter sa nouvelle section sur le site www.retraitecp.com. Elle offre de l'information sur les membres et le mandat du CCP ainsi que les rapports des réunions. Vous trouverez la nouvelle section du CCP sous Gouvernance sur le site Web.





Vous songez à votre retraite?

Participants au volet à prestations déterminées – Il y a un nombre limité de places disponibles pour les ateliers de préretraite.

Si vous avez reçu une invitation à un atelier de préretraite en 2014, mais que vous ne vous êtes pas inscrit ou que vous n'avez pas assisté à une session, vous avez peut-être encore la chance d'y assister cette année. Des places sont encore disponibles dans les villes suivantes cet automne : Barrie, Montréal, Pickering, Toronto, Vancouver, Winnipeg et Regina.

Pour vous inscrire, consultez l'invitation que vous avez reçue en février dernier ou communiquez avec ctc TrainCanada en composant le 1 877 672-2111. ctc TrainCanada vérifiera que vous êtes admissible à participer. Ne tardez pas, il ne reste que quelques ateliers.

Les participants au volet à cotisations déterminées peuvent assister au webinaire *L'heure de la retraite approche* offert par la Financière Sun Life. Ce webinaire convient aux employés qui partiront à la retraite d'ici cinq ans et qui cherchent à faire en sorte que leur transition vers la retraite s'effectue en douceur. Les renseignements quant à l'inscription ont été envoyés aux membres admissibles en août avec les dates et les heures.

Si vous ne vous êtes pas inscrit et que vous souhaitez participer, il est possible que des sièges soient encore disponibles. Pour participer, veuillez vous inscrire en ligne à l'adresse sunlife.ca/monargent. Vous recevrez une confirmation par courriel.

Participants au volet à prestations déterminées



Ne retardez pas votre demande de service accompagné d'option

Si vous prévoyez prendre votre retraite et souhaitez racheter des périodes de service, communiquez avec le Centre du régime de retraite dès que possible. Cela accordera suffisamment de temps pour vérifier que votre service est admissible au rachat et vous fournir une estimation du coût.

Le rachat de service peut vous permettre de partir à la retraite avec des prestations de retraite plus élevées ou plus tôt que sans ce rachat. Vous ne pouvez pas effectuer un rachat de service accompagné d'option après votre départ à la retraite.

Afin de savoir quelles périodes de service sont admissibles au rachat ou pour demander une estimation du coût de rachat pour du service accompagné d'option, communiquez avec le Centre du régime de retraite. Vous pouvez aussi obtenir une estimation en vous servant du calculateur du Régime de retraite sur le site Web.

Mythe et fait

Le mythe	Le fait
Je dois être un participant au Régime de retraite pendant au moins deux ans avant d'avoir droit à des prestations de retraite.	<p>Tous les participants au Régime ont droit à des prestations de retraite lorsque leur emploi cesse, peu importe la durée de leur service. Auparavant, les participants devaient compter deux années de service. Les règles ont changé en 2011.</p> <p>Les participants au volet à cotisations déterminées sont admissibles au solde de leur compte, y compris les cotisations versées par Postes Canada et les revenus de placements connexes.</p> <hr/> <p>Les participants au volet à prestations déterminées ont droit à une pension immédiate, à une pension différée ou, dans certains cas, à la valeur de transfert de leurs prestations de retraite.</p>

Rappel

Tenez à jour les renseignements de vos bénéficiaires

La désignation d'un bénéficiaire pour vos prestations de retraite est une partie importante de votre planification successorale. Elle vous assure que vos vœux sont respectés et que vos prestations de retraite seront versées aux bonnes personnes après votre décès. Le Service des pensions veut s'assurer que vous avez désigné un bénéficiaire. Veuillez prendre quelques minutes pour passer en revue vos renseignements sur votre bénéficiaire.



Participants au volet à prestations déterminées – Vérifiez les renseignements sur le bénéficiaire à la page 2 de Votre relevé personnel de prestations de retraite pour 2013 expédié en avril dernier. Le formulaire à utiliser pour désigner votre bénéficiaire ou apporter des changements était inclus avec votre relevé. Ce formulaire est également disponible à l'adresse www.retraite scp.com ou en communiquant avec le Centre du régime de retraite.

Participants au volet à cotisations déterminées – Vérifiez les renseignements sur le bénéficiaire à la page 2 de votre relevé de juin 2014 de la Financière Sun Life. Pour désigner votre bénéficiaire ou apporter des changements, vous pouvez accéder au formulaire du bénéficiaire en ligne : maSunlife → Profil → Renseignements personnels → Bénéficiaire. Vous pouvez aussi communiquer avec le Centre de soutien à la clientèle de la Financière Sun Life au 1 866 733-8612 pour demander un formulaire.

N'oubliez pas, vous n'avez pas besoin de désigner votre conjoint ou votre conjoint de fait en tant que bénéficiaire. En vertu de la loi, votre conjoint ou conjoint de fait est automatiquement votre survivant.



Nous apprécions vos commentaires. Veuillez nous les envoyer, ainsi que toutes suggestions sur les sujets que vous aimeriez voir abordés dans cette publication, à l'une des adresses suivantes :

SERVICE DES PENSIONS
2701 PROM RIVERSIDE BUREAU B320
OTTAWA ON K1A 0B1
pension.services@postescanada.ca